Sports 13

Football/6e journée du championnat national de D2 Une levée marquée par deux forfaits



Sporting Club de Libreville est en tête du classement.

MM

Libreville/Gabon

NE pas mener, auparavant, des enquêtes de moralité sur des équipes qui postulent à la montée dans notre football d'élite, est une mauvaise chose. C'est un tort d'accepter, pour des raisons probablement politiciennes, des clubs montés de toute pièce. Des équipes généralement sources d'enrichissement des propriétaires qui n'ont rien à perdre à déclarer forfaits. S'agissant justement des forfaits, les Ogivins d'Atangatier FC, pour la deuxième fois, ont enregistré un autre forfait. Ils ne se sont pas présentés à la date (28 décembre 2016), au lieu (stade Mhombet de

Mouila) et à l'heure (15 h 30) de la rencontre contre AS Dikaki.

Fort de ce constat, la commission d'homologation de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), pour sanctionner l'équipe ogivine, s'est référée à l'article 105, alinéa 3. Lequel stipule « qu'un blâme et une amende allant de trois cent mille francs (300.000 F) à un million (1.000.000)

de francs cfa sont infligés au club concerné, payable avant la prochaine journée ». Un blâme et une amende de 300.000 F cfa ont donc été infligés à Atangatier FC (au dernier moment, on apprend de la Linafp que ce montant passerait à 1 million de francs) qui n'a pas fait le déplacement de la commune de Mouila, pour affronter Dikaki FC (4 points, 10e).

Sanctions identiques pour AS Solidarité (2 points, 11e). L'ancien pensionnaire du National-Foot 1 n'a pas effectué le déplacement du stade Augustin Monedan de Libreville pour défier l'OM (13 points, 3e). Dans le cadre de la 6e journée du National-Foot 2 dont le bal est mené par Sporting club de Libreville (18 pts, 1er). En six sorties, Sporting club a enregistré autant de victoires. Un parcours dû surtout au fait que cette équipe a en son sein deux artificiers: Elvis Doukaga (meilleur réalisateur actuel avec 5 buts) et Joseph Fonock Lembe (3 réalisations).

Deux joueurs par ailleurs, Oldy Boupoy Mombe de l'Ogooué FC et Kevin Essono Eyezoka de l'Union sportive d'Oyem (USO), sont frappés par l'article 124 alinéa 1 du règlement du National-Foot 2. Sentence: ils ont, chacun, un match de suspension ferme.

| Classement après la 6e journée | | | | |
|--------------------------------|-----------------------------|-----|----|------|
| | | Pts | Jr | Diff |
| 1 - | Sporting club de Libreville | 18 | 6 | +10 |
| 2 - | FC 109 | 14 | 6 | +6 |
| 3 - | ОМ | 13 | 6 | +6 |
| 4 - | Nguen'Asuku | 13 | 6 | +5 |
| 5 - | Oyem AC | 9 | 6 | +1 |
| 6 - | USO | 8 | 6 | -2 |
| 7 - | Ogooué FC | 6 | 6 | 0 |
| 8 - | AFJ | 6 | 6 | 0 |
| 9 - | ASIM | 5 | 6 | 0 |
| 10 - | AS Dikaki | 4 | 6 | -3 |
| 11 - | AS Solidarité | 2 | 6 | -10 |
| 12 - | Atangatier FC | 0 | 6 | -13 |

Séminaire de formation sur le renforcement des capacités en administration sportive

Les acteurs du sport-roi gabonais à l'école ce samedi

MM (Sce : ACPF)
Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION

clubs professionnels de football (ACPF) du Gabon organise, samedi prochain, à l'hôtel Méridien Re-Ndama, un séminaire de formation sur le renforcement des capacités en administration sportive. Animé par Me Afif Mshangama, avocat au barreau de France (Nantes), spécialisé en

droit du sport, notamment le football, et Bosco Alaba Fall, magistrat, avocat général près la Cour de cassation du Gabon, et président de l'ACPF, ce séminaire contient plusieurs thématiques.

Le contrat de formation, la problématique des mineurs, les indemnités de formation, la réforme du statut des agents des joueurs, entré en vigueur en avril 2015 et... la structuration et la réforme sociétaire des clubs de football figurent au pro-

gramme des enseignements dont les destinataires sont les secrétaires généraux des clubs du National-Foot 1 et 2, les représentants des joueurs amateurs et professionnels, les journalistes sportifs, les médecins sportifs, etc.

Les représentants des clubs de D1 et D2 ainsi que d'autres acteurs attendus à l'école de l'administration sportive du football.



Tonfa-sécurité/En prélude à l'arrivée du Me Fernandes Da Silva Americo /Trois questions à... ...Me Alain Nziengui Iwangou : "L'arrivée de l'expert vient récompenser les efforts fournis par notre fédération

Recueillis par F-K-O.M

Libreville/Gabon

l'Union. Le président de la Fédération internationale de bâtons de défense et disciplines associées, Me Fernandez Da Silva Americo, arrive cet après-midi à Libreville. Quel est l'objet de sa visite?

Me Alain Nziengui Iwangou: "l'expert Fernandez Da Silva, de nationalité française, sera dans nos murs aujourd'hui. Il vient animer un stage international, du 7 au 13 janvier prochain à Libreville, au club Saoti. Ce stage pratique aura deux objectifs : confirmer la supériorité de certains pratiquants hauts gradés de la Fédération gabonaise de tonfa sécurité, self-défense et sports de combats. Et, délivrer des diplômes internationaux, dans le



Me Alain Nziengui Iwangou : " seuls les plus méritants seront primés". cadre de la formation des formateurs, à quelques maîtres de notre fédération. Seuls les plus méritants seront primés.

Quelles sont les modalités de participation ?

- C'est un stage gratuit que nous organisons, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports. A ce jour, les inscriptions se poursuivent au club Saoti de Libreville. Il est également possible de s'inscrire au siège de la fédération, situé à Angondjé.

Mènera-t-il d'autres actions durant son séjour?

- Bien entendu, l'expert

rencontrera certaines autorités gabonaises en matière de sports, en vue de redynamiser les actions posées par notre fédération ces cinq dernières années. Ensuite, il procédera à l'inauguration de notre siège fédéral.